

miques (Cabinet Edgar Faure) [1^{er} mars 1955] (*J. O.* du 2 mars 1955, p. 2263).

En cette qualité :

Prend part à la discussion : en seconde lecture, d'une proposition de loi relative à l'étatisation d'entreprises publiques, Art. 1^{er bis} : *Amendement de M. Louvel (Droits des collectivités locales et des autorités concédantes en matière d'électricité et de gaz)* [22 mars 1955] (p. 1818); Art 1^{er} : *Amendement de M. Louvel (Codification du contrôle des entreprises nationalisées)* (p. 1819); — du projet de loi relatif aux crédits provisoires applicables aux dépenses des services civils pour avril et mai 1955 : *Achat des aciéries de Voelklingen à la famille Roechling* [1^{er} avril 1955] (p. 2297); Art. 16 : *Aciéries Voelklingen* (p. 2301). — Répond à une question : de M. de Léotard relative aux règles d'attribution du fonds de la taxe d'encouragement à la production textile [6 mai 1955] (p. 2579); — de M. Deixonne relative aux dépenses des établissements scolaires privés [6 mai 1955] (p. 2579, 2580). — Prend part à la discussion du projet de loi relatif au deuxième plan de modernisation et d'équipement : *Motion préjudicielle de M. Degoutte (résultats du premier plan)* [10 mai 1955] (p. 2643); *Sanction, par une loi, d'un instrument d'orientation* (p. 2644); *Déroulement du débat* [18 mai 1955] (p. 2899). — Est entendu sur la fixation de la date de discussion d'interpellations relatives à l'importation des pommes de terre [5 juillet 1955] (p. 3629 et suiv.). — Prend part à la discussion d'une proposition de loi relative aux infractions à la législation économique : *Demande de renvoi à la Commission des affaires économiques formulée par M. Gazier* [11 juillet 1955] (p. 3787, 3788). — Reste en fonction après le refus de la confiance à la majorité constitutionnelle [29 novembre 1955], la dissolution de l'Assemblée Nationale ayant été prononcée, en vertu de l'article 51 de la Constitution, par décret du 1^{er} décembre 1955 (*J. O.* du 2 décembre 1955, p. 11675). = S'excuse de son absence [14 septembre 1951] (p. 7377); [19 septembre 1951] (p. 7449); [22 janvier 1953] (p. 141); [11 février 1954] (p. 178); [14 mai 1954] (p. 2416); [28 juillet 1954] (p. 3670). = Obtient des congés [14 septembre 1951] (p. 7377); [19 septembre 1951] (p. 7449); [22 janvier 1953] (p. 141); [11 février 1954] (p. 178); [14 mai 1954] (p. 2416); [28 juillet 1954] (p. 3670).

AIT-ALI (M. Ahmed), Député d'Alger
(2^e Collège) (*app. M. R. P.*).

Son élection est validée [10 août 1951] (p. 6311). = Est nommé : Secrétaire de la Commission de l'intérieur [9 février 1954] (**F. n° 343**), [20 janvier 1955] (**F. n° 483**); Secrétaire de la Commission des pensions [9 février 1954] (**F. n° 343**), [20 janvier 1955] (**F. n° 483**). — Est nommé membre : de la Commission des pensions [17 juillet 1951] (**F. n° 5**); [20 janvier 1953] (**F. n° 216**), [19 janvier 1954] (**F. n° 341**), [18 janvier 1955] (**F. n° 482**); de la Commission de la presse [17 juillet 1951] (**F. n° 5**); de la Commission des boissons [20 janvier 1953] (**F. n° 216**); membre suppléant de la Commission des immunités parlementaires [10 mars 1953] (**F. n° 245**), [19 janvier 1954] (**F. n° 341**), [18 janvier 1955] (**F. n° 482**); de la Commission de l'intérieur [19 janvier 1954] (**F. n° 341**), [18 janvier 1955] (**F. n° 482**).

Dépôt :

Le 24 mars 1953, une proposition de loi tendant à rendre applicables à l'Algérie les dispositions de la loi n° 49-756 du 9 juin 1949 supprimant les chambres correctionnelles économiques, n° 5993.

Interventions :

Est entendu sur une demande de délai supplémentaire pour un rapport d'élection [31 juillet 1951] (p. 6125). — Son rapport sur les élections du département d'Oran (2^e Collège) [10 août 1951] (p. 6328) — Prend part à la discussion : du rapport sur les opérations électorales du département d'Oran (2^e Collège); en qualité de *Rapporteur* [23 août 1951] (p. 6423, 6424); — d'une proposition de loi portant majoration de certaines prestations familiales; Article unique : *Sous-amendement de M. Jacques Chevallier tendant à porter à 57 0/0 la majoration des prestations familiales en Algérie* [15 décembre 1953] (p. 6864); — du projet de loi relatif aux dépenses des Ministères pour l'exercice 1954, DÉFENSE NATIONALE ET FORCES ARMÉES, SECTION AIR, Art. 1^{er}, état A, Chap. 31-31 :

Amendement de M. Ribère (Situation des personnels civils de la Défense nationale en Algérie) [18 mars 1954] (p. 1014); — du projet de loi relatif aux œuvres en faveur des étudiants : *Discussion générale (Extension de l'enseignement du français en Kabylie)* [6 avril 1954] (p. 1810); — du projet de loi relatif aux dépenses du MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE pour 1955; Etat A, Chap 35.41 : *Amendement indicatif de M. de Villeneuve (Création d'écoles professionnelles en Algérie)* [13 décembre 1954] (p. 6278); — du projet de loi relatif aux dépenses du MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE LA RECONSTRUCTION pour 1955; Etat A, Chap 46-21 : *Pavillon des étudiants algériens* [24 janvier 1955] (p. 175). = S'excuse de son absence [6 novembre 1951] (p. 7662), [28 octobre 1955] (p. 5339). — Obtient un congé [6 novembre 1951] (p. 7662).

ANDRÉ (M. Adrien), *Député de la Vienne (R.S.S.)*.

Son élection est validée [6 juillet 1951] (p. 5902) = Est nommé membre : de la Commission de la famille, de la population et de la santé publique [17 juillet 1951] (**F. n° 5**), [20 janvier 1953] (**F. n° 216**), [19 janvier 1954] (**F. n° 341**), [18 janvier 1955] (**F. n° 482**); de la Commission du travail et de la sécurité sociale [28 août 1951] (**F. n° 27**), [20 janvier 1953] (**F. n° 216**), [19 janvier 1954] (**F. n° 341**), [18 janvier 1955] (**F. n° 482**).

Dépôts :

Le 11 juillet 1951, une proposition de loi tendant au rétablissement du scrutin d'arrondissement uninominal à deux tours pour l'élection des membres de l'Assemblée Nationale, **n° 63**. — Le 21 août 1951, une proposition de loi tendant à modifier la date de la deuxième session ordinaire des conseils généraux, **n° 702**. — Le 3 mai 1955, une proposition de loi tendant à l'abrogation des décrets n°s 55-117 et 55-118 du 20 janvier 1955 pris en application de la loi n° 54-809 du 11 août 1954 autorisant le Gouvernement à mettre en œuvre un programme d'équilibre financier, d'expansion économique et de progrès social, **n° 10657**.

ANDRÉ (M. Pierre), *Député de Meurthe-et-Moselle (R. I.)*.

Son élection est validée [17 juillet 1954] (p. 5944) = Est nommé : Vice-Président de la Commission du travail et de la sécurité sociale [19 juillet 1951] (**F. n° 7**). — Est nommé membre : de la Commission de la défense nationale [17 juillet 1951] (**F. n° 5**), [18 janvier 1955] (**F. n° 482**); de la Commission du travail et de la sécurité sociale [17 juillet 1951] (**F. n° 5**). — Est nommé membre titulaire de la Commission des finances [20 janvier 1953] (**F. n° 216**). — Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [22 novembre 1954] (**F. n° 447**). — Est désigné par la Commission de la défense nationale pour faire partie de la Commission de coordination de l'énergie atomique et des recherches nucléaires [10 mars 1955] (**F. n° 505**).

Dépôts :

Le 10 août 1951, une proposition de loi étendant le régime des assurances sociales et des prestations en nature de l'assurance-maladie et de la longue maladie à certaines veuves de salariés, **n° 648**. — Le 10 août 1951, une proposition de loi précisant la portée de l'article 65 nouveau (loi du 10 septembre 1947) de la loi du 30 octobre 1946 relative à la faute inexcusable en autorisant l'assurance de ce risque sous la réserve d'une franchise obligatoirement supportée par l'employeur, **n° 649**. — Le 10 août 1951, une proposition de loi tendant à exonérer les salariés et les employeurs des charges sociales au-delà des quarante heures de travail, **n° 650**. — Le 17 juin 1952, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à fixer dans le commerce de détail un régime de travail compatible avec le plein emploi et les intérêts du consommateur, **n° 3678**. — Le 12 mai 1955, une proposition de loi organisant les structures ministérielles de la défense nationale, **n° 10715**. — Le 25 mai 1955, un rapport, au nom de la Commission de la défense nationale, sur : I. le projet de loi (n° 10809) portant organisation générale de la défense nationale; II. les propositions de loi : 1° de M. Pierre André et plusieurs de ses collègues (n° 10715) organisant les structures ministérielles de la Défense nationale; 2° de M. de Villeneuve (n° 10731) portant organisa-